

Compte-rendu de l'assemblée du comité consultatif ÉHDAA de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le mercredi 14 mars 2007 à 19h15 à la salle des Fougères.

Sont présents : Monsieur Steve Bernier, président  
Madame Michelle Laguë, vice-présidente  
Madame Carmen Poulin, représentante au comité de parents  
Madame Chantal Boisselle, représentante au Conseil des commissaires  
Monsieur Laurent Pellerin, trésorier  
Madame Louise Lalumière, parent membre  
Monsieur Michel Lajoie, parent membre  
Madame Veronica Cordova, parent substitut  
Madame Lorraine Picard, parent ÉHDAA  
Madame Patricia-Annick Van De Kerckhove, coord. adaptation scolaire  
Madame Sophie Surprenant, travailleuse sociale  
Madame Fernande L.-Senéchal, représentante de la communauté  
Madame Lyne Gravel, directrice primaire  
Madame Christine Nadeau, directrice adjointe secondaire  
Madame Jocelyne Veilleux, syndicat  
Madame Julie Lanoie, orthopédagogue  
Monsieur Bertrand Legault, OPHQ  
Madame Monique Bastien, présidente – comité de parents CSMV  
Monsieur Normand G. Gravelle, commissaire parent secondaire

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Steve Bernier, après constatation du quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19h16.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Chantal Boisselle que l'ordre du jour soit de la présente séance soit adopté après modification du temps alloué aux points 6 et 7.

### **Adopté à l'unanimité**

L'ordre du jour adopté est le suivant :

1. Constatation du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président; sujets traités
5. Adoption des comptes-rendus des réunions précédentes
6. Jugement Tribunal des droits de la jeunesse
7. Programme des services éducatifs complémentaires

Pause

8. École Notre-Dame; quel est le plan de la Commission scolaire pour les élèves qui fréquentent cette école
9. Classement des élèves TED dans des groupes de dysphasie
10. Classes DGA
11. Clientèle 2006-2007
12. Parole aux membres
13. Parole au public
14. Levée de l'assemblée

#### **4. MOT DU PRÉSIDENT**

Monsieur Steve Bernier mentionne que le programme des services éducatifs aura préséance sur les autres points. Madame Chantal Boisselle souligne son désaccord et sa proposition de respecter le temps accordé est acceptée.

#### **5. ADOPTION DES COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES**

- Rencontre du 13 décembre 2006; Madame Fernande L. Senéchal demande de rajouter la mention « de la communauté » après le titre représenté. Madame Sophie Surprenant propose l'adoption du compte-rendu avec la modification proposée.
- Rencontre du 10 janvier 2007; Il est souligné de remplacer, au point 3.1, « école supra-régionale de Brossard » par « école supra-régionale de Saint-Hubert ». Madame Chantal Boisselle propose l'adoption du compte-rendu avec la modification proposée.
- Rencontre du 7 février 2007; Monsieur Laurent Pellerin demande d'inscrire son absence comme motivée. Madame Leblanc-Senéchal propose l'adoption du compte-rendu avec la modification proposée.
- Rencontre du 28 février 2007; Il est demandé de rajouter au compte-rendu les absences motivées suivantes : Madame Carmen Poulin, Madame Louise Lalumière, Monsieur Michel Lajoie et Madame Jocelyne Veilleux. Madame Sophie Surprenant propose d'adoption du compte-rendu avec les modifications proposées.

#### **6. JUGEMENT TRIBUNAL DES DROITS DE LA JEUNESSE**

Madame Michelle Laguë remet à tous une copie du jugement et nous souligne qu'il est d'intérêt général puisqu'il confirme l'engagement de la Commission scolaire. Elle souligne également de noter qu'au point 2.b, le jugement pourrait donner des directives aux services éducatifs complémentaires.

Madame Chantal Boisselle mentionne avoir demandé un plan d'intervention avant l'entrée au secondaire de son enfant. Madame Carmen Poulin demande si le document est public.

Monsieur Laurent Pellerin propose de féliciter madame Laguë pour les résultats obtenus et sa ténacité au combat qu'elle a mené. Il mentionne que c'est la première pierre. Madame Jocelyne Veilleux demande de scinder la proposition. Madame Van De Kerckhove mentionne que la Commission scolaire ne voit pas cela comme une surcharge.

- Proposition de madame Veilleux : pour 3, contre 7, abstention 4

La proposition est rejetée à la majorité.

- Proposition de monsieur Pellerin : pour 11, contre 4, abstention 4

La proposition est acceptée à la majorité.

## **7. PROGRAMME DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES**

Madame Patricia-Annick Van De Kerckhove mentionne que ce document fait suite à ce qu'elle nous a présenté l'année dernière et qu'il s'agit ici d'une commande du MELS que ce programme doit être mis en lien par la Commission scolaire avec les bases légales indiquées dans le régime pédagogique, que ses fondements sont en lien avec la LIP et que les couleurs du document sont en lien avec ses orientations.

Suite à un questionnement de madame Chantal Boisselle concernant les compétences transversales, madame Jocelyne Veilleux explique que ces dernières se font à travers les matières enseignées.

### **PRINCIPES DIRECTEURS**

Madame Van De Kerckhove indique que l'équité est un critère de distribution et que la défavorisation un poids important. La réussite n'est pas prise en considération dans les critères parce que cela risquerait de créer une iniquité. Le Comité ÉHDAA recommande alors que la réussite doit se retrouver au plan d'intervention. Le Comité ÉHDAA demande un retour à madame Van De Kerckhove. Cette dernière mentionne que la CSMV s'interroge tous les ans sur la pertinence des services. Le Comité ÉHDAA souligne alors que les informations ne sont pas disponibles et que cela limite leurs recommandations.

Madame Van De Kerckhove poursuit avec la continuité et souligne que l'affectation des professionnels dans les écoles primaires s'étale maintenant sur trois ans et en regroupement. Au secondaire, les professionnels sont affectés à une école à l'exception des TES. Madame Chantal Boisselle demande si la CSMV se questionne quand dans une école il y a un grand roulement.

Monsieur Legault demande à la CSMV de développer le passage de l'école à la vie adulte avec un plan de transition.

En ce qui concerne le point de la signifiante, madame Laguë souligne que les parents disent ne pas recevoir d'informations. Madame Picard discute de l'expertise et souligne qu'elle a elle-même amené de la documentation à l'école (ex. épilepsie)

Madame Lagüe demande si la prévention s'adresse à toutes les classes (ordinaires, spécialisées, etc), elle questionne les actions préventives pour faciliter la réussite des élèves HDAA. Madame Van De Kerckhove répond que les professionnels et les intervenants sont dans les classes. Madame Surprenant souligne que l'on travaille avec les services disponibles dans le milieu mais qu'il est surchargé. Madame Van De Kerckhove dit que la CSMV travaille toujours avec les ressources disponibles. Madame Boisselle demande alors de chiffrer les besoins, les ressources et le manque à gagner. Madame Van De Kerckhove répond ne pas avoir évalué le niveau des besoins nécessaires. Comment la répartition est-elle faite si les besoins ne sont pas évalués.

Monsieur Steve Bernier souligne qu'à la page 9, note 1, que s'il s'agit ici d'une consultation où sont les autres principes. Madame Van De Kerckhove répond que ce projet est en mode depuis 2003. Madame Veilleux se questionne et demande comment aller au-delà des ressources disponibles.

Le temps de présentation étant maintenant écoulé, il est convenu de revenir sur Les Programmes des Services Éducatifs Complémentaires à la prochaine réunion.

## **8. ÉCOLE NOTRE-DAME**

Madame Van De Kerckhove confirme qu'une réunion avec les parents de l'école Notre-Dame dont les élèves ne répondent au mandat de l'école Régionale est prévue le 15 mars 2007 et que pour les 18 et plus un choix école est offert entre l'école Régionale et l'école Mgr Parent où un nouveau service sera offert. Il sera développé avec l'équipe de l'école Notre-Dame. Elle mentionne que 30 élèves seront dirigés vers Mgr Parent et que 7 d'entre eux pourront faire un choix.

Madame Lorraine Picard demande à monsieur Steve Bernier 30 minutes à la prochaine réunion pour expliquer les inquiétudes des parents de l'école Notre-Dame. Monsieur Bernier lui demande d'acheminer les documents au comité.

## **9. CLASSEMENT DES ÉLÈVES TED DANS LES GROUPES DE DYSPHASIE**

Le Comité ÉHDAA se prononce plus ou moins en accord avec ce principe.

## **10. CLASSES DGA**

On demande de vérifier la liste d'attente pour les classes DGA. Madame Boisselle fait lecture de sa proposition. Madame Veilleux demande un dépôt de la proposition, secondé par monsieur Benoît Robert. Adopté à l'unanimité.

## **11. CLIENTÈLE 2006-2007**

Une demande est faite à madame Van De Kerckhove à cet effet. Cette dernière répond que la demande n'est pas encore priorisée.

## **12. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Carmen Poulin fait mention de la procédure à suivre pour l'inscription au congrès de l'AQETA, c'est-à-dire que la demande doit être acheminée le plus tôt possible par écrit au comité de parents.

Dans le dossier de Jonathan Cyr, il n'y a pas encore de suivi.

Le congrès de la FCPQ se tiendra les 25 et 26 mai prochain et les inscriptions sont disponibles via le site internet.

## **13. PAROLE AU PUBLIC**

Aucune intervention.

## **14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Lalumière propose la levée de l'assemblée, il est 22h30.

Prochaine réunion, le 11 avril 2007.